

COMMUNE DE LANGUEUX
Côtes d'Armor

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
séance du 13 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le treize juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Richard HAAS, Maire de la Ville de Langueux

Etaient présents Mesdames Malorie MEHEUST, Sylvie GUIGNARD, Angélique STEUNOU, Laura BLEVIN, Maryline NIVET, Françoise GALLOUET, Béatrice REDON, Françoise HURSON, Amandine ANDRE, Valérie TRAISSAC, Marie-Noëlle MORISE, Marion BOUCHEVREAU

Messieurs Richard HAAS, Eric TOULGOAT, Guillaume HAMON, Olivier LECORVAISIER, Christian KERAUTRET, Jean-Yves HINAULT, Michaël BAUDET, Loïc JAMBOU, Sébastien BOUL, Yann SOULABAIL, Jean BELLEC, Jean-Pierre REGNAULT, Christophe MINAUD

Absents excusés Messieurs Hubert HILLION (pouvoir donné à Guillaume HAMON), Jean-Louis SENECHÉAU (pouvoir donné à Yann SOULABAIL)

Mesdames Isabelle ETIEMBLE (pouvoir donné à Sylvie GUIGNARD), Catherine PEPIN (pouvoir donné à Malorie MEHEUST)

Secrétaire Monsieur Jean-Yves HINAULT

Secrétaire auxiliaire Monsieur Yannick RAULT, Directeur Général des Services

Rapport n° 2023-64

ASSOCIATION MASNAT – SUBVENTION POUR L'ACCUEIL DES CORRESPONDANTS NIGERIENS

Rapporteur : Monsieur Eric TOULGOAT, Adjoint à la Vie Associative, Sportive et Culturelle

Depuis 2012, la Ville de Langueux parraine, dans le cadre de l'association MASNAT, des jeunes collégiens (5 actuellement).

Deux coordinateurs nigériens de cette association sont venus en France et plus particulièrement à Langueux, lors de la semaine du 12 au 17 juin dernier.

Ces déplacements organisés tous les 5/6 ans, ont pour objectifs de faire le point sur les actions entreprises, de renforcer les relations existantes et de témoigner des réalités vécues.

Différentes rencontres ont été organisées sur Langueux telles que des échanges avec les élèves des 3 établissements scolaires, des élus, ainsi qu'une participation à la Corrida qui, je vous le rappelle, est partenaire de l'association MASNAT.

Au regard du coût de cet accueil estimé à 5000 € par l'association, celle-ci sollicite une aide financière auprès de la Ville de Langueux.

Aussi, **je vous propose :**

- ⇒ de vous prononcer favorablement sur une proposition de subvention de 300 € ;
- ⇒ d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tous documents se rapportant à cette délibération.

Le présent rapport, mis aux voix, est ADOPTE à la majorité des suffrages exprimés (abstention de Christophe MINAUD).